



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLÉGIENS AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Comment favoriser la scolarisation ?



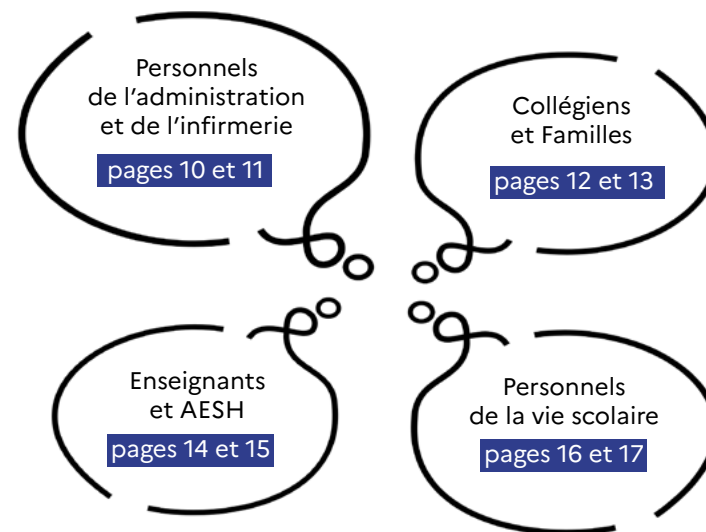
SOMMAIRE

Infographie page 4

Théorie de l'esprit page 6

Carte « Apprenons à nous connaître » ... page 8

À qui s'adresse ce livret ?



Ressources page 18

L'après collègue page 19



Infographie

<p>Les particularités</p> <p>Nous sommes tous différents, ça se voit ou ça se voit moins.</p> 	<p>Des compétences variables</p> <p>C'est difficile pour moi de faire des choses simples.</p> <p>Je soutiens ma thèse demain !</p> 	<p>La communication</p> <p>Bla bla bla...</p> 
<p>La compréhension littérale</p> <p>Pour moi tomber dans les pommes, c'est ça !</p> 	<p>L'expression/interprétation des émotions</p> <p>Qu'est ce qu'il a ? Pourquoi sa bouche tombe ?</p> 	<p>Les comportements stéréotypés</p> <p>Hihhi hihhi hihhi</p> 
<p>Les intérêts restreints</p> <p>Je kiffe les roues !</p> 	<p>La sensorialité</p> <p>Oh ça pue ça !</p> 	<p>Vers la socialisation</p> <p>Les copains c'est la base !</p> 

Les couleurs font référence aux caractéristiques de la dyade :
En bleu : déficits de la communication et des interactions sociales.
En rose : intérêts et comportements restreints et répétitifs.

Définition du trouble du spectre de l'autisme

TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme.

C'est un trouble neurodéveloppemental qui se caractérise par une altération qualitative au niveau de la communication et des interactions sociales.

Les comportements, activités et intérêts peuvent être restreints et répétitifs.

Pour aller plus loin

- Court métrage pour sensibiliser les jeunes à l'autisme



<https://youtu.be/BiRWoY8zb1g?si=jr2lzkDxkGFv2Xvz>

- L'autisme expliqué aux enfants



<https://youtu.be/RaIOvWR73qY?si=TYIz0QviXVkuqIM7>

Théorie de l'esprit

Qu'est-ce que la théorie de l'esprit ?

C'est la capacité à :

- Comprendre que les états mentaux des autres peuvent être différents des nôtres.
- Attribuer aux autres et à soi-même des états mentaux (émotions, croyances, désirs, intentions).

La théorie de l'esprit est étroitement liée au niveau développemental de l'enfant (ce n'est pas un concept cognitif en soi).

Le précurseur de la théorie de l'esprit est l'attention conjointe.



À quoi sert-elle ?

À faire des prédictions sur le comportement des autres et agir en conséquence :

- Expliquer et comprendre ses propres comportements et émotions.
- Faire le lien entre les comportements, pensées et sentiments des autres.
- Percevoir les émotions des autres.
- Prédire les intentions d'autrui.
- Comprendre les règles sociales.
- Comprendre l'humour.
- Identifier un mensonge...

La théorie de l'esprit est un élément essentiel de la communication sociale.

Sur le plan des apprentissages, il y a de nombreuses conséquences, notamment en compréhension de lecture lorsqu'il y a implication de sentiments :

« que pense le personnage ? » ou en expression écrite :
« qu'aurais-tu fait à la place de ce personnage ? ».

En bref

La personne avec autisme se trouve en difficulté pour saisir ce qui se passe dans l'esprit des autres alors que nous, nous passons notre temps de façon réflexe à imaginer ce que pensent, sentent, veulent, croient les autres personnes.

Site ressource



<https://cra-npdc.fr/doutils-et-de-ressources-sous-parties-ecrites/ressources-scolaire/fiches-ara/fiches-ara-savoir-autisme/>

Carte

« Apprenons à nous connaître »

Cette carte de présentation, en 4 pages, est un outil pour mieux connaître l'élève scolarisé.

Elle permet également, pour le collègue, d'anticiper l'arrivée de cet élève en questionnant l'environnement proposé aux regards de ses besoins.

Qui doit compléter la carte ?

Elle est co-remplie par l'élève avec TSA et/ou sa famille et le personnel encadrant.

À qui s'adresse la carte ?

À l'ensemble du personnel du collège.
À l'élève avec TSA et sa famille.

Quels buts ?

Mieux connaître l'élève.
Préparer son arrivée.
S'adapter à ses particularités.

Quand remplir la carte ?

À l'entrée au collège.
Tout au long de l'année, si besoin.

Où mettre cette carte ?

Dans le cahier de liaison.
Au bureau de la vie scolaire (duplicata), infirmerie, restaurant scolaire...

Consulter et télécharger la carte

<https://cloud-aca.ac-besancon.fr/index.php/s/f6JYGdDD8mWY8AM>



ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Carte

« Apprenons à nous connaître »

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de la carte :



Personnels de l'administration et de l'infirmierie

À la rentrée prochaine, le collège accueille un élève avec TSA, cet élève a certainement des besoins particuliers. Pour favoriser sa scolarisation, il est nécessaire d'anticiper son arrivée.

Quelques principes clés :

- **Prendre connaissance du LPI**, le cas échéant de tout autre document relatif à la scolarisation de cet élève : PPRE, PAP, PAI, PPS et sa mise en œuvre, le MOPPS... (cf. Glossaire en fin de livret)
- **Rencontrer l'élève et sa famille**, celle-ci demeure un partenaire essentiel et une ressource pour l'équipe.
- **Faire visiter le collège** en veillant à bien identifier les lieux principaux.
- **Identifier et faire rencontrer à l'élève des personnes ressources** (infirmiers, CPE, AED, ERSEH...).
- **Informier et sensibiliser** l'équipe en leur recommandant ce livret.
- **Faire du lien, se coordonner entre acteurs** (famille, service social, équipe de soins, partenaires extérieurs, équipe médico-sociale...) et définir les rôles, missions et limites de chacun.

Zoom sur la carte

Proposer à l'élève de remplir la carte « Apprenons à nous connaître » (cf. p9)
Remplir la partie collège de la carte (pages 3 et 4) :
ces éléments permettent à l'élève d'identifier les lieux et les personnes ressources et ils vous permettent d'anticiper et d'adapter les pratiques, notamment, en cas de situations stressantes pour l'élève.

TÉMOIGNAGE Infirmière en collège



« Dans mon établissement, j'ai essayé de tenir une position rassurante tant pour l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique. Il faut faire preuve d'une grande patience, mais aussi de persévérance car nous devons accorder des points de vue différents. Il est alors nécessaire de travailler dans la même direction, avoir une cohésion d'équipe afin de favoriser l'autonomie de l'élève.

On doit aussi proposer des aménagements pour faciliter les apprentissages, mais l'école ne peut pas tout.

Au collège, les jeunes, quelles que soient leurs difficultés (physiques ou psychiques), vivront les changements liés à l'adolescence. Ce sont des ados qui exprimeront des désirs, des colères, des attitudes liés simplement à leur âge. »



TÉMOIGNAGE Principale de collège

« J'ai découvert au fil des années l'extrême variété des profils d'élèves avec TSA. Les réponses à apporter durant les temps scolaires et périscolaires sont variées et demande de l'adaptabilité. Ces adaptations ne sont pas que pédagogiques, elles peuvent aussi concerner des aménagements de l'espace (s'isoler). Une communication étroite entre les acteurs du suivi est importante. Chacun doit percevoir les limites d'action des uns et des autres. La situation peut rapidement évoluer chez ces enfants et nécessite une adaptation rapide de tous. L'établissement a besoin de personnels formés, temps scolaire et périscolaire, pour aider à gérer la communication, la socialisation et parvenir à mettre en œuvre un environnement sécurisant. Pour certains élèves, la socialisation sera l'objectif principal, les objectifs d'apprentissages scolaires seront adaptés. Il est essentiel d'encourager au sein de l'établissement un environnement inclusif. »

Collégien avec TSA

Tu arrives au collège, c'est une nouvelle école qui s'ouvre à toi. Le fonctionnement est différent de l'école primaire. Ces changements peuvent t'inquiéter et c'est compréhensible. Rassure-toi, des adultes et des camarades seront là pour t'aider.

Tout d'abord, tu as plusieurs professeurs, tu vas changer de lieux en fonction des matières. Tu découvriras aussi le bureau de la vie scolaire. Il est important que tu puisses identifier le CPE et les surveillants (AED).

Ces personnes sont présentes essentiellement sur différents temps de la journée : l'arrivée, les récréations, les repas de midi, la sortie et aussi lors des temps d'études.

Pour faciliter ta scolarisation, nous te proposons de :

- Te présenter au collège en remplissant la carte de présentation «Apprenons à nous connaître».
- Demander au collège de remplir la carte de présentation.



Cette carte de présentation est un outil à compléter avec le personnel encadrant. Chacun pourra s'y référer autant que de besoin. Elle peut être modifiée à tout moment.

Famille

À la rentrée prochaine votre enfant va au collège. Quelques éléments à prendre en compte :

- **Prendre le temps de la découverte du collège.**
Vous pouvez prendre contact avec la direction pour organiser une présentation des personnels, une visite de l'établissement, recueillir des informations sur la vie au collège (emploi du temps, sorties scolaires...).
- **Participer au co-renseignement de la carte de présentation de votre enfant**
Celle-ci permettra aux personnels du collège de mieux le connaître et de lui apporter les meilleures réponses possibles (cf p9 du livret).

Zoom

Pour les examens, les certifications et attestations délivrées au collège (DNB, DNB pro, CFG, ASSR, PIX, Evalangue...), pensez aux aménagements possibles d'examens, pour cela, mettez-vous en relation avec la direction du collège qui vous renseignera sur les procédures en vigueur.
Pour aller plus loin : site incluscol

TÉMOIGNAGE d'une famille



«Mon fils bénéficie d'une aide humaine depuis le CP. Cette aide s'est poursuivie tout au long du collège. Le travail discret et efficace de l'AESH associé au suivi des équipes encadrantes et spécialisées lui ont permis de mener une scolarité qu'il qualifie de «normale». Il entend par là qu'elle lui semble similaire à celle des autres enfants, et que le regard des autres sur sa situation, sur l'aide et les aménagements dont il bénéficie ne semble pas lui être pesant. En tant que parent, le curseur est toujours difficile à placer entre la protection absolue de son enfant et le nécessaire besoin de confrontation de celui-ci à la réalité du monde. Pour mon fils, l'assurance de pouvoir être aidé et rassuré a été primordiale.»

Enseignant(e)s

Vous accueillez un élève avec TSA, pensez à prendre connaissance de ses particularités sensorielles et cognitives pour favoriser sa scolarisation (cf p4 du livret).

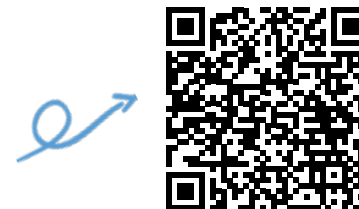
Prendre également connaissance du LPI, le cas échéant de tout autre document relatif à la scolarisation de cet élève : PPRE, PAP, PAI, PPS et sa mise en œuvre, le MOPPS...

Quelques principes clés pour l'enseignement :

- **S'adapter** au mode de communication de l'élève.
- **Structurer le temps de classe** : proposer un déroulement explicite pour l'élève (programme, durée...), des activités prévisibles, une gestion des imprévus accompagnée.
- **Verbaliser les attendus, les objectifs d'apprentissage** de façon simple et mesurable.
- **Séquencer** : favoriser une consigne à la fois, planifier les consignes...
- **Aider à construire des images mentales** : proposer de l'enseignement multimodal (lire, écrire, écouter, images, carte mentale...), faire visualiser l'abstrait, expliciter le vocabulaire nouveau.
- **Aider à généraliser, à transférer** : multiplier les exemples et répéter en explicitant les liens, utiliser le raisonnement inductif (des exemples au concept).
- **Soutenir le temps d'apprentissage** : répéter, reformuler, laisser le temps d'appropriation des savoirs, réactiver les savoirs antérieurs.
- **Personnaliser les objectifs**, si besoin : proposer des temps de pause, proposer des temps de répit sensoriel (isolement dans un endroit calme...), permettre l'utilisation d'outil de compensation.

Les aménagements peuvent faciliter l'accès aux savoirs et peuvent bénéficier à de nombreux élèves, on parle d'**accessibilité pédagogique**.

Pour aller plus loin, une carte mentale détaillée des principes clés



<https://www.craif.org/sites/default/files/2021-07/Am%C3%A9nagements.pdf>

Si nécessaire, une sensibilisation aux TSA peut être envisagée avec l'ensemble des élèves de la classe afin de développer la connaissance et la compréhension de ce trouble. Elle permet d'éclairer les comportements atypiques.

Le collège prépare à des examens, des certifications, des attestations (DNB, DNB professionnel, CFG, ASSR, PIX, Evalangue...).

En tant qu'enseignant, vous allez préparer l'élève à ces temps forts en tenant compte des aménagements qui lui sont accordés.

Pour aller plus loin, le site Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/1281/organisation-des-examens-de-l-enseignement-scolaire-pour-les-candidats-en-situation-de-handicap>

En +

L'accompagnement de l'AESH apporte un appui individuel à l'élève en situation de handicap dans trois types d'activités :

- les actes de la vie quotidienne,
- les activités d'apprentissage,
- les activités de la vie sociale et relationnelle.

L'AESH développe et encourage l'autonomie de l'élève : observer l'élève, attendre avant d'intervenir, encourager la demande d'aide...

Personnels de la vie scolaire

Conseiller principal d'éducation (CPE)

Assistant d'éducation (AED)

À la rentrée prochaine, le collège accueille un élève avec TSA, cet élève a certainement des besoins particuliers.

Pour favoriser sa scolarisation, il est nécessaire d'anticiper son arrivée.

Quelques principes clés pour le CPE :

- **Participer à la rencontre de l'élève et de sa famille** qui demeure un partenaire essentiel et une ressource pour l'équipe.
- **Être identifié par l'élève** et s'assurer qu'il comprenne les rôles, les missions du service de vie scolaire.
- **Participer à faire du lien, se coordonner entre acteurs** (famille, équipe médico-sociale, équipe périscolaire...) et définir les rôles, missions et limites de chacun.
- **Favoriser et faciliter les échanges, les interactions avec les pairs.**

Quelques principes clés pour les AED :

- **Être identifié par l'élève** et s'assurer qu'il comprenne les rôles, les missions du service de vie scolaire.
- **Être vigilant sur les transitions, les temps périscolaires :** ces moments peuvent être source de stress.

Zoom sur la gestion des imprévus

Les « imprévus prévisibles », ce sont des événements qui peuvent arriver mais ceux-ci ne sont pas nécessairement réguliers ou fréquents : absence d'un professeur, changement de salle, exercice incendie...

Dans ces cas, il est nécessaire de prévenir l'élève mais aussi de lui indiquer les conséquences et le comportement à tenir.

Exemple : « Un professeur est absent, son cours est remplacé par de l'étude. Donc de 9h à 10h, tu vas en salle d'étude. »

Ce message peut aussi être soutenu d'un écrit (post-it).

Les « imprévus imprévisibles » nécessitent une vigilance particulière de l'équipe pour rassurer et accompagner au plus vite l'élève en lui donnant le comportement à suivre.

TÉMOIGNAGE d'une CPE



« Je suis CPE depuis de nombreuses années, de ce fait j'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'accueillir des élèves avec TSA. L'important, pour notre service de vie scolaire, est que l'enfant se sente bien au sein du collège et pour cela nous devons nous adapter. Nous ne sommes pas formés (ou alors très peu), nous ne sommes pas des spécialistes. Le plus efficace, à mon sens, est de beaucoup communiquer avec la famille en amont afin d'appréhender au mieux les difficultés de l'enfant.

Les concertations avec les différents acteurs de la communauté éducative est primordiale, nous pouvons ainsi répondre au quotidien parfois complexe de ces élèves. Ma priorité est que les interactions avec ses camarades soient facilitées et qu'il acquiert les codes sociaux afin d'évoluer de façon autonome au sein de de l'établissement mais également dans sa future vie de citoyen. »

Ressources

Des professionnels peuvent venir vous soutenir et vous apporter quelques conseils pour favoriser l'accompagnement des élèves avec TSA et pour questionner la posture d'enseignant auprès de ces élèves particuliers :

→ **L'EMAP de l'établissement** (Enseignant Missionné pour l'Accessibilité Pédagogique).

→ **Solliciter le PR-TSA/PR TND de votre département** (circonscription ASH de votre département - SDEI).

→ **L'ERSEH** (Enseignant Référent pour la Scolarisation des Élèves en situation de Handicap).

→ **Solliciter l'EMAS de votre département** (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation).

Vous pouvez également vous rendre sur les sites suivants :

Des ressources pédagogiques pour la scolarisation de tous les élèves :

Cap école inclusive
Confiance, apprentissages, partage

Cap école inclusive - Éduscol :
eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive

Des formations pour faciliter l'inclusion des élèves avec TSA :

Canal Autisme
Le canal de l'école inclusive et de la formation

Canal Autisme :
canalautisme.com

Travail collaboratif de mutualisation de ressources porté par le CNED :

ACCESSI PROF

ACCESSI PROF
accessiprof.org

L'après collège en bref, quel que soit le choix d'orientation de l'élève avec TSA, le contenu de ce livret peut vous guider pour anticiper, accompagner, et soutenir la poursuite de son parcours de formation.

Glossaire

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

AED : Assistant d'Éducation

A-SH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap

ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

CFG : Certificat de Formation Générale

CPE : Conseiller Principal d'Éducation

DNB : Diplôme National du Brevet

DNB professionnel : Diplôme National du Brevet - série professionnelle

LPI : Livret de Parcours Inclusif

MOPPS : Mise en Oeuvre du PPS

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative

PPS : Plan Personnalisé de Scolarisation

PR TND : Professeur Ressource Trouble du Neuro-Développement

PR TSA : Professeur Ressource Trouble du Spectre de l'Autisme

SDEI : Service Départemental de l'École Inclusive

TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Livret élaboré par

PR TSA 25 : Aude Cretin Maitenaz
ce.ienb5.dsden25@ac-besancon.fr

PR TSA 39 : Audrey Febvre
ce.sdei39@ac-besancon.fr

PR TSA 70 : Danièle Couturet
ce.ienash.dsden70@ac-besancon.fr

PR TSA 90 : Coralie Augello
ce.ien-ash.dsden90@ac-besancon.fr

PR TND : Anne Bresteau
ce.prtnd@ac-besancon.fr

